

CHARTRE DE LA DIACONIE ET DE LA SOLIDARITE DU DIOCESE DE LILLE

Préambule

Les fruits de la démarche et du rassemblement de 2013 à Lourdes "Diaconia 2013 - Servons la fraternité", ainsi que le souci fortement exprimé par le pape François d'une « Église pauvre pour les pauvres » ont amené à faire évoluer la nature et le fonctionnement du conseil de solidarité.

Dans le diocèse de Lille, la démarche "Diaconia 2013 - Servons la fraternité" a initié la dynamique : « Ensemble, osons la Fraternité » (du nom tiré du temps fort du 6 juin 2015). Un embryon de diaconie diocésaine, composé de personnes ayant fait l'expérience de la fragilité et d'acteurs de solidarité et de diaconie, s'est constitué en équipe, appelée : « Frat 'Eveil ».

Fondements

Issue de l'amour du Père et inspirée par l'Esprit Saint, la diaconie de l'Église est enracinée dans celle du Christ.

Dès les débuts de son ministère public, Jésus proclame : « *L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres...* » (Lc 4,18). Après l'envoi en mission des soixante-douze disciples, « *Jésus exulte de joie sous l'action de l'Esprit Saint et dit : "Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits"* » (Lc 10,21). Il proclame aussi qu'il « *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude* » (Mc 10,45). Et, après le dernier repas, il dit à ses apôtres : « *Je suis au milieu de vous comme celui qui sert* » (Lc 22,27).

Le Concile Vatican II l'a rappelé avec force : l'attitude de l'Église, dans sa proximité des pauvres et de tous ceux qui sont dans le besoin, s'enracine dans l'attitude du Christ Serviteur. L'Église a donc conscience de poursuivre l'œuvre du Christ, sa "diaconie", c'est-à-dire son attitude de service. Comme le souligne le pape François, « *Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu, au point que lui-même "s'est fait pauvre" (2 Co 8, 9)* ». *Pour l'Église, l'option pour les pauvres est une catégorie théologique .../... Dieu leur accorde sa "première miséricorde". Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens, appelés à avoir "les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus" (Ph 2,5). .../... Je désire une Église pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner. En plus de participer au sensus fidei, par leurs propres souffrances ils connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que tous, nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l'Église. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux* ».

L'Église est étroitement solidaire de l'ensemble de la famille humaine.

Voici quelques enjeux et défis auxquels doit répondre l'engagement de l'Église au service de la solidarité.

- Le sentiment d'interdépendance est accentué par la mondialisation et les enjeux de la préservation de la planète, notre « maison commune ». Si les personnes et les peuples éprouvent davantage le sentiment de faire partie d'une même famille, ils espèrent aussi un sentiment de dépendance les uns vis-à-vis des autres. Les catholiques, qui jouissent de cette universalité, doivent aussi contribuer à la rendre vivable. La France et l'Europe peuvent jouer un rôle moteur dans ce vivre-ensemble.

Malgré les obstacles qu'il ne faut pas sous-estimer, l'esprit de solidarité peut aider à passer de la mondialisation subie à la mondialisation assumée dans une démarche d'humanisation. La responsabilité des générations présentes est largement engagée vis-à-vis des générations futures.

Dans l'encyclique *Laudato Si'* sur l'écologie intégrale, le pape François a insisté sur « l'intime relation entre les pauvres et la fragilité de la planète, la conviction que tout est lié dans le monde, la critique du nouveau paradigme et des formes de pouvoir qui dérivent de la technologie, la grave responsabilité de la politique internationale et locale, la culture du déchet et la proposition d'un nouveau style de vie » (n° 16). Il rappelle qu'il n'y a pas « deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solutions requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature » (n° 139).

Une coordination ou une régulation des actions s'impose tant dans les domaines politique et économique que, culturel et scientifique, ainsi qu'au cœur des politiques migratoires. Si au plan mondial la misère recule globalement, les inégalités se creusent et sont plus intensément ressenties par les populations. Sous les diverses latitudes, les spécialistes s'accordent pour constater les limites ou même la faillite des modèles économiques et financiers dominants.

Sources de grandes violences, les inégalités structurelles, qui atteignent une large proportion de la population, nécessitent des choix politiques et économiques, inspirés par la solidarité et le service du plus fragile.

La pensée sociale de l'Église, qui fait de la solidarité une vertu chrétienne, prend sa place dans ces débats.

De nombreuses voix dénoncent l'augmentation des phénomènes d'exclusion en France. Les écarts se creusent entre ceux qui vivent au sein du système et ceux qui sont marginalisés, tant en monde urbain qu'en monde rural.

- Dans un monde interconnecté marqué par la sécularisation et la diversité des cultures, la question du sens et de la dimension spirituelle se pose plus que jamais.

L'esprit de solidarité peut favoriser le partage de convictions qui permettrait un meilleur vivre-ensemble. L'apprentissage de la vie fraternelle évite l'accentuation des phénomènes de repli identitaire, avec leurs conséquences violentes.

L'Église, experte en humanité et témoin de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, participe à cet échange de propositions. Avec les responsables d'autres religions représentant d'autres courants spirituels, elle veille à ce que la référence religieuse ne soit pas instrumentalisée... mais serve véritablement à relier les êtres humains. Dans la société française, riche d'une grande diversité de cultures, cette variété peut être vécue comme une chance et non comme une menace. Les débats sur les questions du sens ouvrent à un esprit de solidarité, favorisant l'adhésion à des valeurs communes.

- Dans un monde où la vie associative se développe et prend sa juste place pour promouvoir la solidarité, l'Église apporte sa contribution, tant en France que dans le monde. Ces associations nouent dans la société des partenariats qui dépassent les frontières. Elles promeuvent des espaces nouveaux où s'élaborent des modèles alternatifs de développement.

En France, la diversité du tissu associatif constitue une richesse. Par ailleurs, de nouveaux types de partenariats voient le jour entre les acteurs privés et de l'autorité publique, sans que celle-ci soit déchargée des responsabilités collectives qui lui incombent.

L'action éducative doit, elle aussi, donner toute sa place à la solidarité, et notamment permettre aux plus jeunes d'expérimenter la richesse d'un comportement solidaire.

L'Église continue l'œuvre du Christ, venu pour servir.

Le pape Benoît XVI, dans son encyclique Dieu est Amour, écrivait : « *La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (kerygma-martyria), célébration des sacrements (leitourgia), service de la charité (diakonia). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une, l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer.* » Dans son Motu proprio du 11 novembre 2012, il précisait : « *Le service de la charité est une dimension constitutive de la mission de l'Église et il constitue une expression de son essence-même, à laquelle elle ne peut renoncer ; tous les fidèles ont le droit et le devoir de s'engager personnellement pour vivre du commandement nouveau que le Christ nous a laissé. L'Église est appelée, également dans sa dimension communautaire, à l'exercice de la diakonia de la charité : depuis les communautés locales jusqu'aux Églises particulières et à l'Église universelle.* » C'est pourquoi nous portons quelques convictions fortes, qui sont le bien commun de toute l'Église :

- Nous sommes une seule famille humaine. La lutte pour la dignité de chaque personne et de tous les peuples concerne au premier chef les chrétiens et l'Église tout entière. Les communautés chrétiennes doivent être vigilantes quant à la dimension internationale de leur diaconie, et tout particulièrement à la façon dont elles vivent la Solidarité avec les églises locales et la société civile des pays les plus pauvres.
- La solidarité avec les pauvres et avec toutes celles et ceux qui souffrent est une mission de toute vie chrétienne et donc de toutes les communautés. Elles sont aidées en cela par des services d'Église, ainsi que des mouvements et associations, qui leur apportent compétence et expérience. Ce souci ne s'arrête pas aux communautés chrétiennes. La solidarité et la fraternité doivent également se déployer dans les champs économique et politique, afin qu'en agissant sur les causes de la pauvreté et des injustices, la société se transforme. La doctrine sociale de l'Église constitue la référence en la matière.
- Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu. Ils ont toute leur place dans nos communautés chrétiennes. Ce qui implique « une nouvelle imagination de la charité » pour que les pauvres s'y sentant chez eux, prennent la parole, deviennent pleinement acteurs et y trouvent une liturgie qui leur parle. La démarche de diaconie entend articuler "faire pour", "faire avec" et "faire à partir de". Si le "faire pour" est à l'origine de bien des démarches de solidarité, la fraternité ne saurait ni se montrer condescendante ni prétendre savoir mieux que l'autre ce dont il a besoin.
- La démarche d'évangélisation porte en son cœur l'attitude de Jésus envers les pauvres et tous ceux des périphéries et socialement en marge. En vivant la diaconie, l'Église évangélise et se laisse évangéliser. L'action des baptisés dans le domaine de la solidarité est une annonce de la Bonne Nouvelle ; elle les invite à enraciner leur action dans l'écoute de la Parole de Dieu et, lorsque c'est possible, à partager cette Parole avec ceux qu'ils servent.

Et enfin, comme le rappelle le Pape François dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium* en 2013, pour montrer le visage d'une « Eglise pauvre pour les pauvres », que ce soit en accueillant les opprimés ou en lavant les pieds de ses disciples, Jésus inscrit la charité au centre de sa vie publique et nous invite à faire de même : « *Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites* » (Mt 25, 40).

Aspects institutionnels

Le conseil diocésain de la solidarité et de la diaconie

Pour orienter et coordonner en son nom le service de la charité, l'évêque a nommé un délégué épiscopal à la diaconie et la solidarité dans le diocèse qui anime le groupe « Frat 'Eveil ».

Pour que la diaconie soit l'affaire de tous les baptisés, laïcs, religieux, prêtres et diacres, elle ne se limite pas seulement aux organismes de la solidarité mais a vocation à irriguer tous les acteurs et toute la vie de l'Église diocésaine. Les

personnes en situation de précarité ont toute leur place auprès des structures diocésaines, mieux : en leur sein-même. D'où l'appel à faire émerger des diaconies diocésaines sous différentes formes.

« Frat 'Eveil » propose une formation pour « accompagner et développer des projets de fraternité » à partir de l'expérience des personnes en situation de fragilité.

Le délégué épiscopal veille à l'articulation entre les acteurs, locaux et nationaux de solidarité, en les invitant à des temps privilégiés pour favoriser la mise en œuvre de la diaconie.

« Frat 'Eveil » soutient les mouvements et services, les doyennés et les paroisses pour former une Eglise fraternelle et ouverte à tous pour veiller à « *écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* » (Lettre encyclique « Laudato si' » du pape François sur la sauvegarde de la maison commune).

Vadémécum :

Frat 'Eveil s'est donné des points de vigilance et d'attention.

Faire à partir de et avec

Il s'agit de veiller à associer les personnes les plus fragiles et les personnes en responsabilité dès la phase de réflexion et de conception du projet.

Le chemin est aussi important que le résultat.

Le jour où le projet se réalise, il appartient alors à tous ceux qui le vivent.

Lier le faire et le dire

Nos évidences de foi ne sont pas forcément partagées par nos invités ou partenaires.

Comment lier l'agir avec la question du sens de notre action.

Au nom de qui ? Du Christ. Il faut savoir annoncer clairement que nous sommes chrétiens en annonçant aussi clairement que nous sommes ouverts à tous.

Taire qui nous sommes serait mentir, nier notre identité, et nier l'identité de l'autre.

Signifier la construction du Royaume de Dieu

La fraternité se vit également dans des luttes pour la justice avec les cris des personnes souffrantes, dans la perspective du Royaume de Dieu.

Le projet est signe du Royaume de Dieu quand l'égalité de parole et de pensée est honorée.

La question de l'accueil de tous, de l'imprévu

Prendre le temps de construire à la vitesse des petits et des pauvres.

Comment accueillir l'imprévu en l'incorporant au projet d'action lui-même ?

La place de l'absent

Veiller dans l'attente de celui qui pourrait nous rejoindre en lui préparant une place dans le projet.

Et si demain était à lui !